



Distribution: GENERAL
E/ECA/CODI/4/INF/3

23 April 2005

**UNITED NATIONS
ECONOMIC AND SOCIAL COUNCIL**

Original: English

ECONOMIC COMMISSION FOR AFRICA

Fourth Meeting of the Committee
on Development Information (CODI IV)

Addis Ababa, Ethiopia
23 – 28 April 2005

**QUATRIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE L'INFORMATION POUR LE
DÉVELOPPEMENT**

(CODI IV)

NOTE D'INFORMATION

Date : 23-28 avril 2005

Addis-Abeba

Thème : L'information en tant que ressource économique

HISTORIQUE

Qu'est-ce que CODI?

Le Comité de l'information pour le développement (CODI) est l'un des sept Comités techniques créés par la Conférence des ministres de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), à l'occasion de l'examen du mécanisme intergouvernemental de la CEA, qui a eu lieu à la trente-troisième session de la Commission, en mai 1997. Ce Comité a repris les fonctions de la Conférence conjointe des planificateurs, statisticiens et spécialistes africains de la population et de l'information, ainsi que celles de la Conférence régionale de cartographie des Nations Unies pour l'Afrique, et il veille à la mise en œuvre de l'Initiative «Société de l'information en Afrique» (AIS). Il est chargé de:

- Promouvoir le développement de la société de l'information en Afrique ;
- Donner des conseils sur les mesures permettant d'améliorer tous les aspects du développement de la statistique dans les pays membres ;
- Donner des conseils sur la mise au point, la maintenance et la diffusion de bases de données sur le développement régional, y compris de bases de données bibliographiques, textuelles et spatiales.

Le Comité se réunit tous les deux ans conformément à la Résolution 826 (XXXII) adoptée lors de la Conférence précitée. Il conduit ses travaux à travers trois sous-comités, à savoir:

- Le Sous-Comité des technologies de l'information et de la communication ;
- Le Sous-Comité de la statistique ; et
- Le Sous-Comité de la géo-information (information géographique).

Réunions précédentes

Le Comité de l'information pour le développement s'est déjà réuni à trois reprises, toujours à Addis-Abeba. La première réunion (CODI I) a été organisée du 28 juin au 2 juillet 1999 sous le thème « Exploiter l'information pour le développement ». Elle a donné aux spécialistes de l'information l'occasion d'examiner des moyens de mettre au point des interventions appropriées dans le processus de développement de l'Afrique. La deuxième réunion a été organisée du 4 au 7 septembre 2001 sous le thème « L'information pour le développement au service de la prise de décisions ». Ses participants ont souligné qu'il était nécessaire que les décideurs africains aient accès à des informations fiables et exactes pour pouvoir faire des choix opportuns et efficaces qui feront une différence significative dans la vie des Africains. L'une des recommandations de CODI II a donc été que la CEA collabore étroitement avec les parties prenantes africaines pour les sensibiliser à leur rôle dans le cadre des préparatifs du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), organisé à Genève en décembre 2003.

La troisième réunion s'est tenue du 12 au 15 mai 2003 sous le thème « L'information au service de la gouvernance », dans l'objectif d'appeler l'attention des professionnels des divers domaines se rapportant à l'information pour le développement sur leur rôle et leur apport dans l'approche actuelle de la bonne gouvernance en Afrique. Le choix de ce thème s'explique par le programme de développement actuel de l'Afrique tel qu'il est exposé dans le plan de travail de la CEA, les Objectifs du Millénaire pour le développement, le NEPAD et d'autres initiatives qui insistent sur l'importance de la bonne gouvernance. La réunion a recommandé des stratégies à la CEA, à ses

États membres et à ses partenaires pour exploiter l'information au service de la bonne gouvernance. Elle a également contribué à mieux faire comprendre le rôle central de l'information dans la mise en œuvre de programmes visant à améliorer la gouvernance.

Ont participé à ces réunions des représentants des États membres et des observateurs venus d'organismes des Nations Unies, d'Europe, d'Asie et d'Amérique du Nord, ainsi que des représentants d'organisations sous-régionales, régionales et internationales, d'institutions universitaires et de recherche, de sociétés multinationales et de petites entreprises.

Les travaux de CODI se déroulent habituellement dans le cadre de groupes de travail techniques et d'ateliers qui se penchent sur des questions telles que les systèmes d'information foncière, le renforcement de la capacité statistique pour le suivi de la pauvreté, l'utilisation des TIC par les petites et moyennes entreprises (PME), l'infrastructure des données spatiales, le suivi et la mesure de la bonne gouvernance en Afrique, la gestion des connaissances et le Réseau africain de bibliothèques virtuelles et d'information (AVLIN).

QUATRIÈME RÉUNION DE CODI (CODI IV)

Thème

Au fil des ans, la société de l'information est devenue l'un des moteurs les plus puissants du développement alors que les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont devenues un instrument de base pour les entreprises, les particuliers, les sociétés et les communautés dans les pays développés et en développement. Le thème « **Information en tant que ressource économique** » ainsi choisi consistera à rechercher, examiner et étayer les avantages de la nouvelle économie de l'information et du savoir en tant que ressource économique susceptible d'améliorer la croissance et de faciliter le positionnement économique de nos États membres. Des stratégies pour assurer durablement la dotation en ressources et l'entretien des services, des systèmes et des institutions pour que l'information pertinente soit disponible et accessible aux décideurs et au public ont été adoptées pendant CODI III. La prochaine réunion fera donc fond sur les conclusions de CODI III et s'intéressera à l'information en tant que ressource économique pour faciliter la croissance de l'économie africaine et l'avancement des programmes de développement exposés dans le plan de travail de la CEA, les Objectifs du Millénaire pour le développement et le NEPAD.

Objectifs/résultats attendus de CODI IV

Les objectifs généraux de CODI IV sont :

- Mieux faire comprendre le rôle clef des données et de l'information dans la planification et la mise en œuvre des programmes et projets des pouvoirs publics ;
- Étudier les possibilités offertes par l'économie de l'information, en particulier en ce qui concerne le continent africain ; et
- Fixer l'orientation du développement du programme biennal de la CEA en matière d'exploitation de l'information pour le développement.

Structure de la réunion

Le programme a été structuré de manière à faire ressortir les synergies qui existent entre les divers domaines et les divers groupes, mais aussi à assurer un traitement approfondi de questions très techniques au niveau des sous-comités. Il y aura donc des séances plénières ouvertes à tous les participants et, en parallèle, des séances de sous-comités qui seront consacrées à des thèmes spécifiques. La réunion principale aura lieu du 25 au 28 avril 2005 et des ateliers et des séminaires se tiendront les 23 et 24 avril 2005, ou après la réunion si nécessaire.

Discours d'orientation

Un discours d'orientation sur le thème de l'information en tant que ressource économique donnera le ton de la réunion. Prononcé par un spécialiste du thème, ce discours mettra en lumière le sens de l'information en tant que ressource économique et présentera les avantages et les bénéfices de la nouvelle économie de l'information et du savoir comme ressource économique permettant d'améliorer la croissance et de faciliter le positionnement économique de nos États membres. Le discours sera suivi de quatre allocutions, par des intervenants désignés au préalable, portant sur les secteurs suivants : les TIC, la statistique, la géo-information et les bibliothèques. Les conclusions de la réunion seront ensuite compilées dans une publication.

Participants

Chaque État membre dépêchera une délégation officielle composée de statisticiens, de spécialistes de l'information et de la géo-information et de bibliothécaires. Ces personnes travaillent, en règle générale, pour les bureaux nationaux de la statistique, les organismes de population, les bibliothèques nationales ou universitaires, les archives et les centres de documentation, les agences d'information et de communication, les organismes nationaux de cartographie et d'autres organismes de gestion de la géo-information. Des observateurs représenteront également des pays non africains, des organismes des Nations Unies, des organisations internationales et intergouvernementales sous-régionales, régionales et internationales, des institutions universitaires et de recherche, des sociétés multinationales, des petites et moyennes entreprises, des organisations de la société civile et des professionnels du secteur privé. L'atelier et les séminaires sont ouverts à d'autres invités représentant des secteurs divers de la société africaine.

Financement

CODI est une réunion statutaire de la CEA. Les délégués et les observateurs devraient donc prendre à leur charge les frais de voyage et de subsistance pendant leur séjour à Addis-Abeba. Les ressources nécessaires pour l'organisation de la réunion principale proviennent du budget ordinaire de la CEA. Les ateliers sont habituellement organisés en collaboration avec des partenaires qui

peuvent prendre à leur charge les coûts relatifs à la venue d'experts et de facilitateurs, et parfois les frais de voyage et de subsistance de personnes invitées à participer aux travaux des ateliers.

Exposition et panneaux

Le Centre de conférences des Nations Unies dispose d'un grand espace qui sera utilisé pour l'exposition de documents, produits et services d'information ainsi que de panneaux. L'exposition sera ouverte pendant toute la durée de la réunion. Au moins 200 délégués et observateurs représentant des gouvernements, des ONG et des organisations de la société civile, ainsi que des universitaires et des professionnels du secteur privé travaillant dans le domaine des TIC, des bibliothécaires, des spécialistes de la géo-information et des statisticiens participeront à la réunion.

PERSONNES À CONTACTER POUR TOUS COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS

Pour obtenir de plus amples informations sur la Conférence, veuillez contacter :

Mme Aida Opoku-Mensah,
Administratrice chargée de la
Division des services d'information pour le
développement (DISD)
Commission économique pour l'Afrique
P.O. Box 3001
Addis-Abeba, Éthiopie
Téléphone : +251 1 51 14 08
Télécopie : +251 1 51 05 12
Courriel : aopoku-mensah@uneca.org

Géo-information

M. Dozie Ezigbalike,
Chef d'équipe Géo-information
Division des services d'information pour le
développement (DISD)
Téléphone : +251 1 44 45 69
Télécopie : +251 1 51 05 12
Courriel : ezigbalike.uneca@un.org

Bibliothèque

Mme Petrina Amonoo
Chef d'équipe Bibliothèque
Division des services d'information pour le
développement (DISD)
Téléphone : +251 1 44 55 10
Télécopie : +251 1 51 05 12
Courriel : pamonoo@uneca.org

Logistique

Mme Elizabeth Getachew
Assistante administrative
Division des services d'information pour le
développement (DISD)
Téléphone : +251 1 44 53 20
Télécopie : +251 1 51 05 12

Mme Kidist Belayneh
Division des services d'information pour le
développement (DISD)
Téléphone : +251 1 44 50 23
Télécopie : +251 1 51 05 12

Questions générales et TIC

M. Makane Faye
Conseiller régional principal
Division des services d'information pour le
développement (DISD)
Commission économique pour l'Afrique
P.O. Box 3001
Addis-Abeba, Éthiopie
Téléphone : +251 1 51 45 34
Télécopie : +251 1 51 05 12
Courriel : mfaye@uneca.org

Statistique

M. Dimitri Sanga
Chef d'équipe Statistique
Division des politiques économiques et sociales
(ESPD)
Téléphone : +251 1 44 30 50
Télécopie : +251 1 51 03 89
Courriel : dsanga@uneca.org

Mme Awa Thiongane
Conseillère régionale principale
Statistique
Division des politiques économiques et sociales
(ESPD)
Téléphone : +251 1 44 34 51
Télécopie : +251 1 51 03 89
Courriel : athiongane@uneca.org